

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 10 décembre 2025

# La Région Occitanie et France gaz Grand Sud-Ouest s'allient pour renforcer le développement des gaz renouvelables et l'emploi associé sur le territoire

La Région Occitanie et l'association France gaz Grand Sud-Ouest ont signé ce jour une convention de partenariat afin d'accélérer le développement de la filière des gaz renouvelables, en particulier la méthanisation, et d'accompagner les territoires dans leur transition énergétique et dans leurs enjeux d'emplois et de compétences. Cet accord s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale « *Région à Énergie Positive* » (REPOS), adoptée en 2017, qui vise à faire de l'Occitanie la première région à énergie positive d'Europe d'ici 2050.

## Une région engagée vers un modèle énergétique renouvelable

Depuis 2017, la trajectoire énergétique de l'Occitanie progresse de manière continue. La part des énergies renouvelables dans la consommation régionale est en hausse, avec un coefficient REPOS passé de 22,1 % à 25,5 % entre 2017 et 2022. Parallèlement, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 12 % sur la même période. La Région bénéficie d'importants gisements solaires, éoliens et biomasse, et place les gaz renouvelables, dont le biogaz, au cœur de ses objectifs : 8,3 TWh issus de la méthanisation et jusqu'à 17,7 TWh de gaz verts toutes filières confondues sont attendus en 2050.

Aujourd'hui, l'Occitanie compte 37 unités de méthanisation en cogénération, 31 sites injectant dans le réseau de transport et de distribution, ainsi que plusieurs projets émergents de pyrogazéification et de méthanation, qui viendront renforcer la production régionale dans les années à venir.

*« L'Occitanie s'est engagée depuis 2017 dans une trajectoire ambitieuse pour devenir la première région à énergie positive d'Europe. Les gaz renouvelables jouent un rôle essentiel dans cette transition, notamment grâce à leur contribution à la souveraineté énergétique, à l'économie circulaire et à l'ancrage territorial des projets. Ce partenariat avec France gaz Grand Sud-Ouest nous permettra d'accompagner encore mieux les territoires et les acteurs locaux, et de soutenir l'émergence de filières créatrices d'emplois et de valeur en Occitanie. »*

**Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie**

## Un partenariat stratégique pour structurer la filière et accompagner les territoires

Par cette convention, la Région Occitanie et France gaz Grand Sud-Ouest réaffirment leur volonté commune de :

- **mieux informer les territoires** sur les enjeux, opportunités et retombées économiques des projets de gaz renouvelables,
- **valoriser et promouvoir l'emploi et les métiers** de la filière (techniciens, ingénieurs, exploitants), favoriser l'orientation des jeunes et accompagner les reconversions professionnelles,
- **mesurer les impacts socio-économiques** de la filière en termes d'emploi, de formation et de développement local,
- **soutenir les filières émergentes** (pyrogazéification, méthanation, hydrogène), essentielles pour atteindre les objectifs REPOS.



La Région s'appuiera notamment sur le Centre Régional Gaz Verts (CRGV animé par l'AREC Occitanie) et sur les travaux du pôle de compétitivité DERBi-CEMATER. De son côté, France gaz Grand Sud-Ouest mettra à disposition son expertise juridique et réglementaire, notamment sur les garanties d'origine, les certificats de production de biométhane ou les mécanismes de rebours, afin d'accompagner les collectivités et les porteurs de projets.

*« La filière gaz renouvelable connaît un développement dynamique en Occitanie, portée par l'engagement des collectivités et des acteurs économiques. Cette convention nous offre un cadre solide pour renforcer l'information, accompagner les collectivités et soutenir le développement des compétences nécessaires au déploiement des gaz renouvelables dans les territoires. Ensemble, nous contribuerons à structurer durablement la filière et à soutenir l'essor des solutions renouvelables, au bénéfice des territoires et de leurs habitants. »*

**Carolle Foissaud, Présidente de France gaz Grand Sud-Ouest et Présidente et Directrice Générale de Teréga**

#### **A propos de France gaz Grand Sud-Ouest**

L'association a pour objet, en liaison étroite avec l'Association France gaz, de favoriser le développement de l'industrie du gaz et en particulier de :

de rechercher tous les moyens propres à favoriser le développement de l'industrie des gaz combustibles, carburants et matières premières, couvrant notamment les gaz renouvelables et l'hydrogène dans le Sud Ouest ;

de permettre à l'industrie gazière de réussir sa transition énergétique, tirant le meilleur des avantages et des complémentarités de chaque technologie, et optimisant l'ensemble de ses atouts à des coûts maîtrisés et soutenables pour les consommateurs ;

d'assurer une représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics pour les questions ayant trait à l'industrie gazière en France ;

d'éclairer, par le travail en commun et la discussion, dans le respect du droit de la concurrence, toute question intéressant l'industrie gazière, d'en encourager l'étude et de faire connaître les travaux qui sont utiles à cette industrie ;

de fournir tous services utiles et attendus par l'industrie gazière ;

d'apporter sa contribution aux travaux de réglementation, normalisation, et certification de l'industrie du gaz avec les organismes nationaux, européens et internationaux ;

de promouvoir l'industrie gazière dans le Grand Sud Ouest et le périmètre transfrontalier avec l'Espagne et de la représenter en tant que de besoin auprès des organisations compétentes

#### **A propos de la Région Occitanie**

La Région Occitanie couvre 73 000 km<sup>2</sup> et compte plus de 6 millions d'habitants. Le Conseil régional, composé de 158 élus, est présidé par Carole DELGA. Il agit dans le cadre de ses compétences sur des thématiques très larges. Sur la politique énergétique, la Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, attribue à la Région le rôle de cheffe de file « Climat-Air-Energie ».

**La Région Occitanie est engagée depuis 2016 dans une démarche ambitieuse de transition énergétique à travers "Région à Énergie Positive" (REPOS). Cette stratégie se déploie dans un large partenariat, avec l'Etat et l'ADEME, mais également avec l'ensemble des parties prenantes du territoire.**

La trajectoire REPOS repose sur deux piliers. L'un concerne l'efficacité énergétique, et vise à diviser par deux les consommations à l'échéance 2050, par rapport à une situation initiale de 2015, tout en augmentant la proportion du vecteur électrique. L'autre pilier consiste à multiplier par 3 les productions locales d'énergie renouvelable sur cette même période. Ces objectifs ont été réaffirmés dans le SRADDET, mais également dans le cadre des travaux de planification de la transition écologique, sous l'égide de la COP régionale. Ces deux démarches fixent



des objectifs intermédiaires à 2030. Cette trajectoire s'articule avec une volonté d'accroissement de la souveraineté énergétique et économique par la relocalisation d'activités industrielles et de savoir-faire sur le territoire régional.